

## Compte rendu du conseil d'école du RPI St Antoine/Porchères tenu le 13 février 2014 à Porchères

**En présence de:**

**Pour l'école de St Antoine sur l'Isle:**

**Enseignants:** Mr Simon, Mlle Rodriguez

**Représentants de la mairie:** Mme Peyridieux (mairie), Mme Ferréol

**Représentants des parents d'élèves:** Mme Duffault, Mme Rousse, Mme Czajkowski

**Pour l'école de Porchères:**

**Enseignantes:** Melles Durruthy, Wantz et Dutour

**Représentants de la mairie:** Mme Caillabère (mairie), M. Malaise, Mme Gardère (adjoints), Mme Boureau

**Représentants des parents d'élèves:** Mmes Durandeu et M. Horru (titulaires), Mme Martin, Mr Laquais, Mme Shiller (suppléants)

**DDEN:** M. Caillabère

**Excusés:** M. Berthou (IEN), Mme Tourneur (parents élu à Porchères), Mr Vasseur (enseignant à Porchères)

**Secrétaires de séance:** Mlle Wantz, Mme Durandeu

### **1-Vie scolaire**

#### **\*Préparation de la rentrée 2014**

L'inspecteur est venu relever les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2014.

Les premières propositions d'ouverture seront certainement faites vers fin mars début avril.

Les effectifs ont légèrement évolué depuis le dernier conseil : à présent : 50 élèves sur Saint Antoine et 84 sur Porchères.

A l'heure actuelle nous ne pouvons pas proposer de répartition de classe pour la rentrée. Cette répartition sera décidée en conseil de maîtres dès que nous connaissons la situation du RPI (ouverture ou pas) et sera communiquée aux familles.

#### **—inscriptions rentrée 2014**

Les inscriptions ont commencé mais les familles ont du mal à se projeter et il y en a encore peu à ce jour d'inscrits à l'école.

#### **—prévisions d'effectifs**

En prévision il y aurait 23 PS. Pour l'instant nous ne donnons pas suite aux demandes des parents dont les enfants sont nés en 2012.

Au total prévision de 140 élèves sur le RPI.

#### **\*Projet Informatique (école de Porchères)**

Les enseignantes de Porchères souhaiteraient que l'école soit équipée de plusieurs ordinateurs portable (+ souris sans fil) afin de pouvoir mettre en œuvre des séances relatives au B2i (brevet

informatique). Ces compétences figurent dans les programmes de l'école élémentaire et les élèves (notamment de CP et de CE1) doivent les valider.

Le projet proposé après validation par la DASEN permet de demander une subvention pouvant aller jusqu'à 40% au Conseil Général.

Ces outils informatiques permettraient également de tenir un journal d'école, d'utiliser les divers logiciels informatiques dont dispose l'école (dont un logiciel pour la BCD), et d'autres projets pédagogiques (imagiers, recherches de documents sur internet, correspondance...).

De plus l'école dispose depuis peu de la mise en réseau avec le photocopieur.

Le matériel souhaité doit être de moyenne gamme (400 à 500€).

Il faudrait également penser à prévoir un contrat de maintenance.

La mairie fera des devis.

### **\*Aménagements et travaux**

#### **Porchères :**

Nous remercions la mairie pour son engagement dans le renouvellement du photocopieur et de la mise en réseau.

Cela facilite grandement la vie des enseignantes.

#### **A prévoir:**

Réparation du chauffage de la classe des CP/CE1.

Renouvellement du revêtement de sol de la salle d'évolution.

Mme MASSIAS souhaiterait que l'on mette une étagère au dessus de son bureau.

Demande de rideaux au niveau des fenêtres de la salle d'évolution.

Le mobilier des classes s'abîme, les coins sont rongés, la peinture est très écaillée donc peut être faudrait-il envisager le changement de ces meubles.

Demande d'un téléphone fixe

#### **Saint Antoine :**

RAS.

### **2-Animations et sorties**

#### **-Bilan de la fête de Noël**

Nous remercions l'investissement des parents à l'occasion de la fête de Noël, ainsi que l'association « Les filous de l'Isle ».

#### **- Piscine**

Nous remercions également les parents qui se sont portés volontaires pour nous accompagner à la piscine.

Nous rappelons que la piscine est une activité obligatoire. Les élèves ne pouvant pas participer au cycle piscine pour des raisons de santé doivent rester à la maison ou être munis d'un certificat médical.

Le cycle piscine sera reconduit pour la rentrée 2014.

#### **-sorties et projets de classe**

##### **Porchères :**

Les MS/GS sont sortis à Bordeaux pour assister à un mini-concert au Fémina le 3 février. Ce fut un succès. Les élèves ont appréciés la visite et le concert.

Les classes des PS et les CP CE1 partiront également en visite à Bordeaux le 13 Mai. Ce sera

l'occasion de prendre le tramway.

Les CP CE1 iront également à Cap Science voir une exposition sur le T-Rex et les PS/MS iront au musée des Beaux Arts.

#### Saint Antoine :

Les enseignants envisagent de partir du côté de la Dordogne en dernière période. Le projet dans le détail reste à définir.

#### **–fête de l'école**

Carnaval Porchères: Le thème n'a pas encore été défini. Il aura le 12 avril l'après, organisé par l'association « Les Filous de l'Isle »

Fête de fin d'année Porchères : maintenue le 13 Juin sur le thème des danses traditionnelles.

Saint Antoine : Une fête de fin d'année est également envisagée.

#### **3-Coopérative scolaire**

2367,77€ pour l'école de Porchères.

#### **4- Sujets abordés par les parents d'élèves**

- bilan questionnaire sur les rythmes scolaires

Les parents sont plutôt défavorables à la réforme des rythmes scolaire.

Sur Saint Antoine comme sur Porchères les parents sont dans l'ensemble contents des TAP.

Les parents s'interrogent sur la gratuité des TAP.

L'accumulation de la fatigue des enfants a également été soulignée par les parents.

L'argent reçu par l'école sera utilisé pour le paiement du matériel, du bus le mercredi, des animateurs.

Pour Porchères il faudrait penser à un lieu de stockage du matériel pour le périscolaire car à ce jour il prend énormément de place dans l'école (dortoir, salle d'évolution).

Il faut commencer à anticiper la rentrée 2014 et penser à l'organisation future des TAP.

La date du dernier conseil d'école reste à déterminer avec le nouveau conseil municipal.

Séance levée à 19h30.